

Thônis-Héracléion : Ostraca sous la mer

A.S. von Bomhard et Fr. Goddio (IEASM), avec la collaboration de D. Devauchelle

UN CONTE FANTASTIQUE en écriture démotique raconte qu'un papyrus rédigé par Thôt lui-même ¹, censé apporter la lumière sur la compréhension et la maîtrise du monde, avait été trouvé au milieu de la « Mer de Coptos » ², enfermé dans un coffret d'or, lui-même contenu dans des boîtes gigognes d'argent, d'ébène et ivoire, de pin, de bronze et finalement de fer au contact de l'océan; un serpent d'« éternité » assisté de nombreuses autres créatures venimeuses s'enroulait autour de la dernière cassette pour en défendre l'accès. S'il paraît difficilement concevable que des données apportées par des écrits sur papyrus puissent se conserver dans la mer ³, il faut bien admettre que des inscriptions sur fragments de poterie ont survécu à plus de 2000 ans d'immersion, puisque deux ostraca inscrits à l'encre noire ont été mis au jour récemment sur le site de Thônis-Héracléion par l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine ⁴.

Bien que les techniques et les substances employées dans la préparation des encres des anciens Égyptiens s'inscrivaient dans un contexte « magique » ⁵, elles n'en témoignent pas moins de connaissances empiriques remarquables, comme on peut l'observer dans divers domaines. Ces encres étaient fabriquées à partir du noir de fumée, auquel on adjoignait de l'armoïse, antihelminthique extrêmement puissant, efficace pour retarder la détérioration des papyrus souvent rongés par les vers au fil des siècles ainsi que des substances colloïdales, telles que la myrrhe ou la gomme arabique, permettant de les stabiliser de façon pérenne ⁶, comme le démontre l'aspect des deux ostraca mis au jour sur lesquels l'encre, ne montrant ni délayage

¹ P. Caire CG 30646, nouvelle traduction par D. AGUT-LABORDERE, M. CHAUVEAU, *Héros, magiciens et sages oubliés de l'Égypte ancienne. Une anthologie de la littérature en égyptien démotique*, Paris, 2017, p. 19-39 « Setné et le Livre de Thôt ».

² La Mer Rouge, reliée à Coptos par le Ouadi Hammat.

³ Cette éventualité n'est cependant pas absolument exclue si l'on tient compte du fait que dans certains cas, sous les épaisseurs des sédiments sous-marins, on peut trouver et fouiller, comme sur terre, des couches archéologiques parfaitement étagées et contenant des artefacts qui n'ont jamais été au contact de l'eau de mer. En exemple, voir la photographie d'une stratigraphie prise sur le site submergé du Caesarium d'Alexandrie, accompagnée des détails de la hauteur et de la composition de chaque couche archéologique : Fr. GODDIO, « The Caesarium », dans D. Robinson, Fr. Goddio (éd.), *Constructing, Remaking, and Dismantling: Sacred Landscapes in Lower Egypt - late Dynastic - early Medieval Period*, OCMA 11, Oxford, 2021, p. 59-60 (fig. 2.32).

⁴ Mission 2021, artefacts n^{os} 20964 et 20650.

⁵ S.H. AUFRÈRE, « Les encres magiques à composants végétaux contenant de l'armoïse, de la myrrhe, et divers ingrédients d'après les papyrus magiques grecs et démotiques », dans S.H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne (ERUV) II, OrMonsp XI*, Montpellier, 2001, p. 363-384, et *id.*, *Thot Hermès l'Égyptien. De l'infiniment grand à l'infiniment petit*, Paris, 2007, p. 306.

⁶ P.-G. de Gennes, prix Nobel de physique 1991 pour ses travaux sur les cristaux liquides et les polymères: « ...Les colloïdes... Savez-vous comment les anciens Égyptiens avaient trouvé le moyen de rendre l'encre stable? Avec quelques gouttes de gomme arabique. Il a fallu 4000 ans afin que l'on comprenne pourquoi... » (Figaro Magazine n^o 15044 du 2-1-1993).

important ni coulure, garde les signes lisibles.

Si le contenu de ces deux éclats inscrits issus des profondeurs de l'océan peut paraître décevant ou du moins frustrant, ces ostraca méritent d'être portés à la connaissance, d'une part parce qu'ils semblent être les premiers trouvés sous la mer, et d'autre part parce qu'ils seront peut-être explicités ou complétés par d'autres écrits issus du site. Leur découverte suscite en tout cas l'espoir d'une source documentaire nouvelle tout-à-fait inattendue, mais riche d'espérances.

Les ostraca

Le premier ostracon (à gauche), de forme arrondie en deux morceaux jointifs, d'environ 12 cm de diamètre, est entièrement couvert d'une écriture démotique se détachant sur le fond clair de la poterie [fig. 1]. Le lieu de trouvaille est signalé par une flèche blanche sur la figure 4.



Fig. 1. Artefact n° 20964



Fig. 2. Artefact n° 20650

(Photo C. Gerigk © Fr. Goddio/Hilti Foundation).

Le second éclat [fig. 2], a été trouvé à environ 13 m au nord-est du précédent [fig. 4, triangle rouge]. De forme triangulaire presque isocèle, d'environ 12 cm de côté, il ne comporte au centre qu'un petit groupe de signes en hiératique. On relève des marques très nettes de feu noires au-dessus de l'inscription et en arrière d'elle, ainsi qu'une bande de surchauffe brunie qui affecte sa partie postérieure.

Les textes, démotique du premier et hiératique du second, sont à interpréter en tenant compte du site de découverte très particulier, une bande de terre autrefois cernée par les eaux, qui semble avoir été entièrement consacrée à des dépôts d'offrandes

Site de découverte et contexte archéologique

Les deux ostraca du site de Thônis-Héracléion proviennent d'une zone faisant actuellement saillie au fond de la mer et qui était autrefois une île très allongée d'environ 60 m de long sur

10 m de large ⁷, située à l'est de la ville [fig. 3, rectangle rouge]. Orientée nord-est/sud-ouest, l'île s'étirait vers la Porte Canopique, bordée au nord et au sud par deux canaux qui constituaient, jusqu'au milieu de quatrième siècle av. J.-C., l'accès à la ville à partir de l'embouchure.

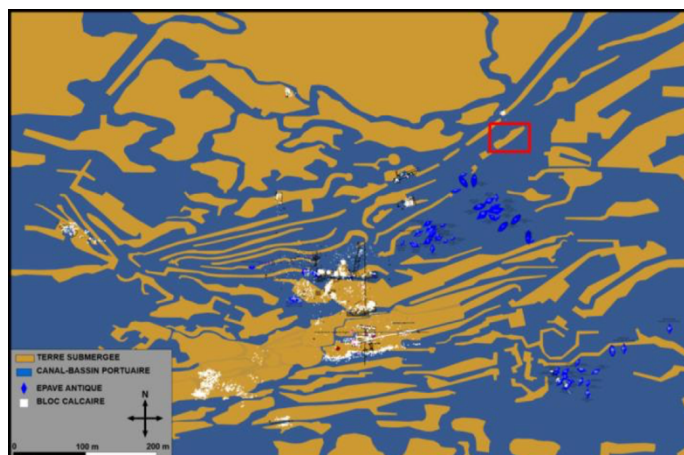


Fig. 3. Le rectangle rouge localise l'île sur le plan général de la ville de Thônis-Héracléion (Carte Fr. Goddio © Fr. Goddio/IEASM).

Les fouilles en ce lieu, encore en cours, ont été jusqu'ici réalisées sur trois emplacements de l'ancienne île, aux deux extrémités et au centre. Sous les couches de sédiments constitués de sable grossier mêlé de débris de calcaire, le tertre présente une crête longitudinale dont le point culminant fait saillie à 5,80 m sous le niveau actuel de la mer. L'île était recouverte d'importants empierrements de blocs calcaires la couvrant entièrement. De nombreux vestiges de pieux et de poutres suggèrent qu'ils avaient pu supporter des couvertures de salles souterraines qui auraient été ensevelies sous une épaisseur de terre puis des couches de pierres, probablement afin de les protéger et de les dissimuler. Sous les pierres on a relevé des vestiges de deux *klinai* de bois, dont l'un avec des incrustations de métal, et un arc de bois d'if. Une grande accumulation d'offrandes et de dépôts votifs gisaient sous l'épaisse couche (110 cm) de pierres calcaires et d'argile qui recouvrait tout le tertre.

Les céramiques ⁸, très nombreuses, ne témoignent pas d'une occupation naturelle du site, mais se présentent nettement comme faisant partie des dépôts ; elles avaient souvent été écrasées sur place par le poids des pierres recouvrant le tertre. Ces effondrements ont dû se produire lors de la submersion de l'île, car l'immersion dans l'océan a pour effet de disperser la terre, expliquant très probablement l'écrasement des céramiques par les pierres au fur et à mesure de la disparition progressive de la couche de terre séparant l'empierrement des offrandes. La céramique comprenait des céramiques attiques à figures rouges (certaines probablement italiques) et des vernis noirs (généralement *skyphoi*, lécythes ariballistiques, onchoés, salières,

⁷ Les fouilles récentes révèlent que la partie autrefois émergée de l'îlot était en fait plus importante que celle initialement estimée.

⁸ L'étude des céramiques est menée par C. Grataloup (*Mission 2021*, à paraître). Les photographies de deux dépôts (notamment près des *klinai*) issus de sondages antérieurs effectués sur l'île ont été publiées dans Fr. GODDIO, A.S. VON BOMHARD, 'Thônis-Héracléion: mémoire et reflets de l'histoire saïte', *JEA* 106, 2020, p. 183-184 (fig. 10-11).

lampes à huile, coupes et écuelles) ; des pots, cruches, plats et coupelles généralement importés du monde grec, mêlés à quelques productions locales ; de nombreux *unguetaria*, parfois disposés groupés, dont le col avait été manifestement brisé volontairement ; un bon nombre d'amphores du monde grec dont des amphores de table ; des céramiques miniatures ; des figurines de terre cuite et des chevets miniatures ; des plats à offrandes de pierre ou d'argile. Assez fréquemment des éléments de pyrite voisinaient les offrandes. Des plats d'offrandes de pierre ou de céramique montrent de nombreux restes de combustion ; des vanneries contenaient encore quelques vestiges végétaux remarquablement conservés dont beaucoup de pépins de raisins et des fruits de palmiers-doum. De nombreuses traces de cendre et de charbons recouvraient le sol par endroits.

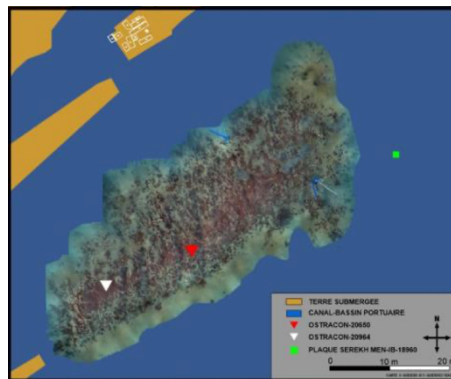


Fig. 4. Position des ostraca découverts sur la couverture stéréo-photogrammétrique de l'île (Carte Fr. Goddio © Fr. Goddio/IEASM).

Bien que trois strates de dépôts soient individualisées, séparées parfois par une couche dense de papyrus disposée de main d'homme, les datations de la céramique donnent une fourchette très resserrée, autour de 400-360 av. J.-C. au plus tard, l'ensemble ayant donc été constitué au maximum en quatre décennies. Un grand fragment de cratère attique certifie la datation de la fin du cinquième siècle av. J.-C., de même que d'autres pièces précieuses comme des canthares, *skyphos*, et lécythes de même époque. Des céramiques du premier tiers du quatrième siècle av. J.-C. avec de nombreuses offrandes (figurines de terre cuite, céramiques miniatures, vannerie avec fruits) cernaient aussi la zone de découverte des ostraca. Fait remarquable, la zone de l'ancienne île n'a subi aucun pillage, mais elle a été cependant affectée par un glissement de terrain important qui a entraîné l'arasement des couches archéologiques.

L'abondance et le caractère funéraire des offrandes suggèrent que cette île, placée à l'entrée de la ville, avait été convertie en un lieu mémoriel consacré au souvenir et aux dévotions. L'absence de pillage ou de remaniements d'origine humaine lors des périodes qui suivent la fourchette de datation, à savoir pendant les dynasties indigènes, la seconde occupation perse, puis du temps des Ptolémées jusqu'au cataclysme survenu au milieu du deuxième siècle av. J.-C. qui détruisit la ville, pourrait s'expliquer par le fait que ce lieu de mémoire demeurerait invisible et caché par les empierrements. Toutefois, la constatation que la surface du tertre ne fut jamais réoccupée, comme l'indique l'absence totale d'éléments postérieurs à la fourchette de datation, semble plutôt militer pour sa qualité de lieu sacralisé, reconnu et respecté aux temps ultérieurs.

En raison de la position de l'île, à l'embouchure de la bouche Canopique, on supposerait

volontiers qu'aux temps troublés de la fin de la première occupation perse des conflits violents se sont déroulés là, à l'entrée du pays, pour repousser des assaillants, comme semble en attester la concentration d'armes et de munitions retrouvés sur la zone entourant ce site [fig. 5]. Les « combattants des marais » étaient réputés pour leurs qualités guerrières de même que leurs alliés ou mercenaires grecs. Héros égyptiens et grecs tombés au combat en ces lieux auraient été honorés sur cette île qui semble leur avoir été consacrée.

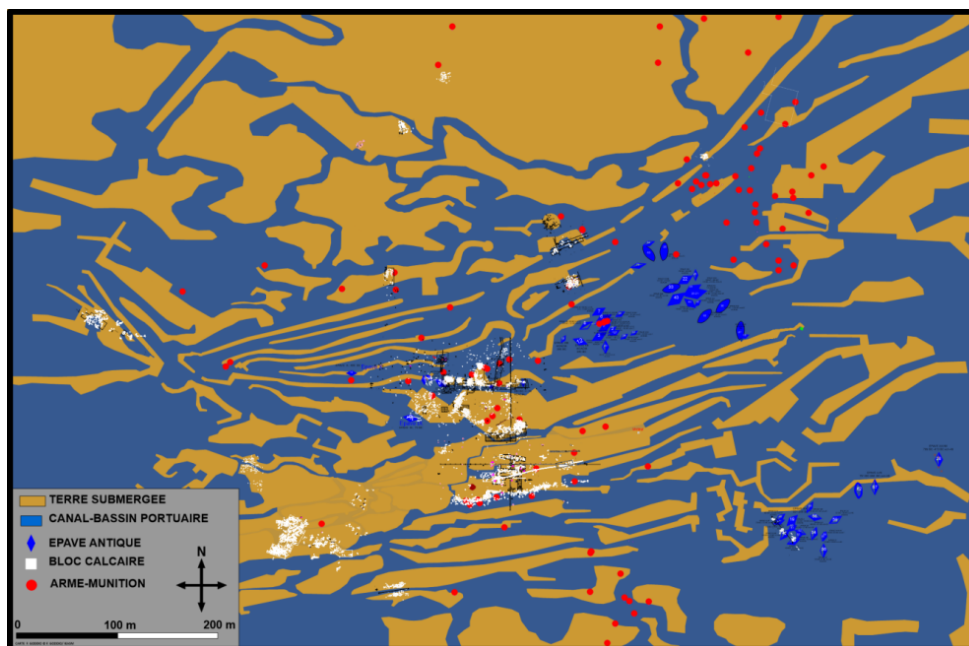


Fig. 5. Carte de la concentration des armes et munitions sur le plan général de la ville de Thônis-Héracléion (Carte Fr. Goddio © Fr. Goddio IEASM).

Le premier ostracon (D. Devauchelle)



Fig. 6. Ostracon démotique (Photo Ch. Gerigk; © Fr. Goddio/HILTI Foundation).

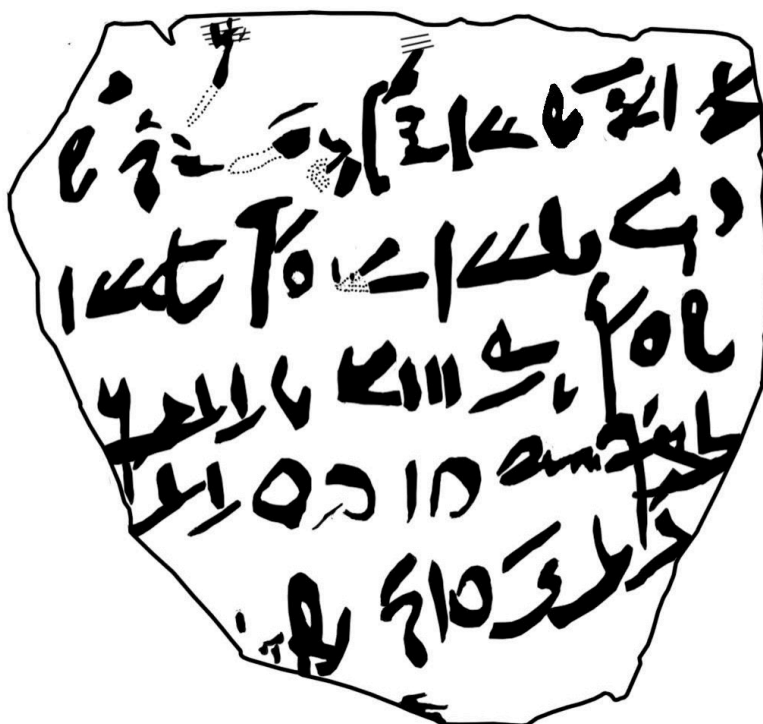


Fig. 7. Fac-similé de l'ostracon démotique © Didier Devauchelle.

La découverte d'un ostracon démotique encore lisible ayant séjourné dans l'eau de mer durant plus de 2000 ans justifie à elle seule cette publication préliminaire. Dans la mesure où je n'ai travaillé qu'à partir d'une photographie, il est vraisemblable que des améliorations pourront être apportées à la lecture du document. Les fouilleurs ont voulu rapidement signaler cette étonnante trouvaille et je les remercie de m'avoir confié l'étude de ce tesson inscrit en démotique qui sera, espérons-le, suivi d'autres découvertes de ce type.

Dans son état actuel, cette pièce est constituée de deux fragments qui se raccordent en une forme arrondie mesurant environ 12 cm de diamètre. Au vu des traces subsistantes, nous sommes presque assurés de posséder la première ligne du texte, de même, sans doute, que la dernière (la cinquième) – les traces au bas de l'ostracon ne constituant pas une réelle sixième ligne. En revanche, à la fin des lignes 3 à 5, un éclat manque, qui ne doit pas être de grande dimension : en effet, la formule attestée sur les lignes 2 et 3 ne présente aucune lacune : le tesson est donc complet dans sa partie supérieure.

Au-dessus de la première ligne, on relève ici et là des traces qui peuvent être des annotations, des marques ou les vestiges d'un premier usage. Le début de la ligne 4 contient des signes qui se recouvrent les uns les autres et qui indiquent soit un remploi, soit une correction. Enfin, à plusieurs endroits, on a du mal à différencier taches et traces d'écriture, ce qu'une consultation de l'objet et des photographies avec des filtres permettront peut-être de préciser dans l'avenir.

L'écriture est large et déliée. Si la main ne peut pas être datée précisément, en l'absence de documentation contemporaine et de même provenance, elle présente des caractéristiques qui m'incitent à faire remonter ce texte aux alentours du IV^e siècle avant notre ère, ce qui semble correspondre au contexte archéologique.

L'ostracon contient une courte lettre adressée par Padibastet à Padiousir dont le contenu précis est difficile à déterminer. Le groupe initial *ḥrw-b3k*, « voix du serviteur », est une expression désignant une « plainte » ou une « requête » (*Chicago Demotic Dictionary* H3, 2006, p. 135-139) : celle-ci peut être adressée à un collègue ou à un supérieur, comme c'est le cas ici, voire même à une divinité. Cette formulation, « requête de X devant X », est fréquente dans la documentation des IV^e-III^e siècles avant notre ère. Elle se rencontre aussi bien sur papyrus, que sur ostracon, et elle est attestée depuis Éléphantine jusqu'à Saqqara⁹ : l'exemple ici découvert prouve que ce type d'expression était aussi employé dans le Delta.

Le souhait introductif, « Que Prê fasse grand son temps de vie », est connu à cette même époque¹⁰. On notera, cependant, qu'il est parfois prêté à d'autres divinités, comme Amon, Ptah, Neith, Khnoum, Horus et Thot, en fonction de la provenance du document. Néanmoins, la mention de Prê est répandue à travers tout le territoire : il ne fournit donc aucune information particulière concernant cette lettre découverte à Thônis et son contexte religieux.

Transcription et traduction

Traces suscrites non identifiables

(1) *ḥrw-b3k P3-dī-B3st.t s3 Ḥr(?)*-[...]

Requête de Padibastet fils de Hor [...] ?

⁹ Voir M. DEPAUW, *The Demotic Letter*, *Demotische Studien* 14, Sommerhausen, 2006, en particulier p. 118-119, 127-132 et 258.

¹⁰ *Ibid.*, p. 191-195.

(2) *m-b3ḥ P3-di-Ḳsīr(?) i di*

devant Padiousir(? / Petosiris) : « Puisse

(3) *P3-R ' qy p3yḫf 'h['w ...]*

Prê fasse grand son temps de vie [...]

(4) *ḥpr .?. ibd 4(?) pr.t ... [...]*

Est advenu .?., quatrième(?) mois de la saison-*peret* (Pharmouthi) ... [...]

(5) *[.] n=f ḥpr(?) dd(?) sh? .?. r ḥry .[...]*

... ? ... ci-dessus .[...]

Traces

Notes de lecture

- l. 1 : je propose de lire l'anthroponyme Padibastet, qui est courant à cette époque : en outre, sa présence dans cette région du Delta n'a rien d'étonnant, même si elle ne fournit aucune information particulière sur les cultes de Thônis.

- l. 4 : le texte des requêtes, après le souhait introductif, commence parfois par le verbe *ḥpr* suivi d'une date, cf. Depauw, *op. cit.*, p. 277. Entre *ḥpr* et *ibd 4*, les traces ne se laissent pas transcrire : il semble que le scribe se soit corrigé, en recouvrant sans l'effacer un premier groupe ; on s'attendrait à la mention de l'année, mais les traces ne conviennent pas.

À la fin de cette ligne, après le déterminatif de la saison-*peret*, les deux signes tracés ressemblent au *y* de *p3yḫf* de la ligne 3 : faut-il lire *iw* ou considérer que l'on a ici la mention du jour 6, (*sw*) 6, en admettant une écriture inhabituelle du chiffre ?

- l. 5 : trop d'incertitudes demeurent pour proposer une lecture et une interprétation de la fin de la missive. Plusieurs signes sont identifiables, mais ils ne semblent pas s'accorder.

Le deuxième ostracon (A.S. von Bomhard)



Fig. 8. Ostracon hiératique (Photo Ch. Gerigk; © Fr. Goddio/HILTI Foundation).

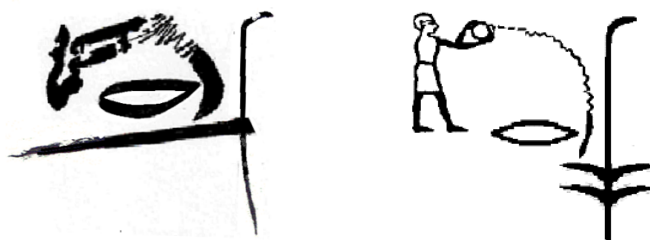


Fig. 9. Fac-similé du groupe des signes et translittération.

Les traces d'écriture du second ostracon, apparemment inscrites après la cuisson ¹¹, occupent le centre de l'éclat. Cette position suggérerait que le fragment était déjà brisé lorsqu'il a été choisi comme support, peut-être en raison de sa forme. Il est en effet moins probable – quoique toujours possible – que des cassures aléatoires aient finalement laissé subsister une inscription préalable aux bris, juste au milieu du seul morceau résiduel. Aucun fragment complémentaire de celui de l'ostracon n'a été trouvé à proximité. Des arguments plaident cependant en faveur d'une inscription faite lorsque la jarre était complète : « d'une part son orientation suit approximativement les lignes de tournages visibles à l'intérieur de la panse et d'autre part elle se situe au niveau de l'épaule, c.à.d. sur la partie du vase la plus pratique et la plus visible pour y appliquer une marque, qui se réfère alors au vase et à son contenu. Il s'agissait d'un vase de

¹¹ Étude de S. Laemmel, céramologue IEASM. Les séances de dessalage et l'oxygénation ont fait disparaître la trainée brûlée ainsi que les deux taches noires (qui n'étaient pas de l'encre), situées au-dessus et en arrière de l'inscription. L'encre s'est éclaircie, et est partie avec l'englobe érodé sur le signe du personnage.

grande taille à l'épaule arrondie et aux parois relativement fines (env. 0.5-0.6 cm), probablement une amphore, dont le diamètre maximal peut être estimé à plus de 30.0 cm. Sa fabrique est homogène de couleur grise (10YR 7/1-7/2) avec quelques inclusions calcaires et sa surface est revêtue d'un auto-englobe crème partiellement érodé. L'origine de cette jarre (contenant probablement du vin) est incertaine, mais elle ne semble pas être de fabrication égyptienne. D'après sa forme on pourrait supposer une provenance égéenne mais la fabrique est quelque peu atypique pour cette région »¹².

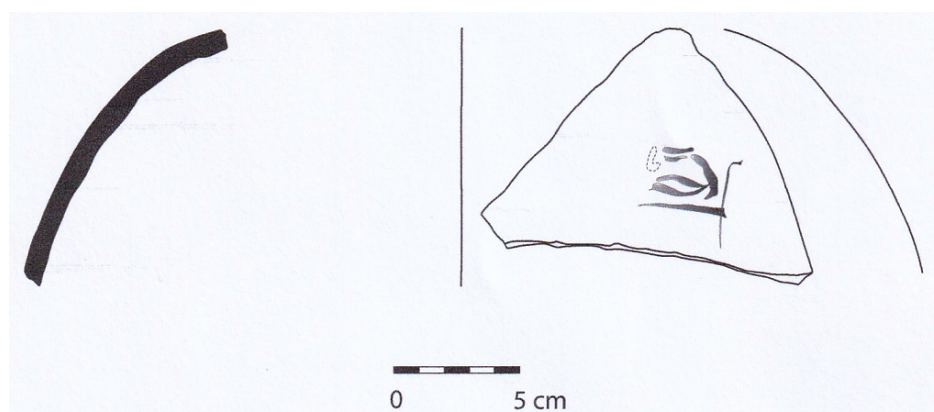


Fig. 10. Ostrakon s'inscrivant dans le profil de l'épaule (dessin S. Laemmel).

Le texte, d'une cursive appuyée, est bref, composé d'un groupe de signes hiératiques se lisant de droite à gauche.

Le premier signe à droite  dessine la forme hiératique cruciforme habituelle¹³ du hiéroglyphe , tracé ici, d'une façon assez cursive, d'une tige verticale fine barrée d'une horizontale puissante décalée vers la gauche. Le signe  écrirait le mot *nsw*, « roi », placé, comme souvent, en antéposition honorifique.

Le reste du groupe  placé à gauche du premier signe, est entièrement logé au-dessus de la barre horizontale de . On pourrait voir dans  deux signes associés. Juste au-dessus de la ligne horizontale, le signe de la bouche avec la courbe  semble être la translittération quasi hiéroglyphique du hiéroglyphe composé , associant la bouche vue de face à un filet d'eau¹⁴.

La partie haute du filet d'eau du signe composé , si cette lecture s'avère être la bonne, semble être issue de deux lignes horizontales parallèles qui évoqueraient les deux bras d'un personnage verseur : on pourrait donc proposer de voir, pour la translittération de l'ensemble , une association de  et d'un homme verseur, soit l'homme agenouillé versant de l'eau¹⁵, soit l'homme debout dans la même occupation¹⁶, bien qu'on n'ait pas pu trouver dans

¹² Cf. Note précédente.

¹³ G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie* III, n° 289.

¹⁴ D 154; S. CAUVILLE, D. DEVAUCHELLE, J.-Cl. GRENIER, *Catalogue de la fonte hiéroglyphique de l'imprimerie de l'I.F.A.O.*, Le Caire, 1983, p. 101, n° 12.

¹⁵ Du type A6B ; *ibid.*, p.13, n° 15.

¹⁶ Du type A 135 ; *Catalogue de l'I.F.A.O.*, p. 14, n° 8.

les recueils de paléographie hiératique d'exemples précis de ce signe que l'on puisse comparer. L'aspect arrondi de la partie inférieure du personnage ne s'oppose pas à ce qu'il s'agisse d'un homme debout ¹⁷.

On connaît des exemples de , où la variante , avec un jet d'eau issu du vase rond, alterne avec , sans vase rond, c'est-à-dire que l'adjonction du vase ne change ni la lecture ni le sens de  ¹⁸. Sur l'éclat de Thônis, l'association de l'homme verseur à  serait une variante élaborée de . On remarque que, sur l'ostracon, le pinceau se fait léger et zigzague dans la première partie de l'arc pour finir par s'écraser en ligne pleine dans l'arrondi final, figurant ainsi la forme hiéroglyphique mixte du filet d'eau , débutant en points et terminé par une ligne continue ¹⁹.

La survenue du signe , dans ce contexte archéologique parfaitement daté fin cinquième/début quatrième est pour le moins déconcertante en raison du fait que ce signe composé qui apparaît à partir de la troisième dynastie ²⁰, n'est utilisé qu'à l'Ancien Empire ; il réapparaît cependant à la vingt-sixième dynastie ²¹, manifestation de la recherche d'archaïsme fréquente à l'époque saïte. Il disparaît après cette période. À l'Ancien Empire,  entre dans l'énoncé de titres de dignitaires investis de la charge des repas royaux dont l'un des plus récurrents est , « le préposé au repas royal », titre auquel s'ajoutent parfois des précisions telles que *...dans toutes ses places*, ou encore *...en tout ce que produit le ciel et ce que crée la terre* ²². On peut trouver aussi : *le boucher du repas royal*, *l'inspecteur des boulangers du repas royal*, ou toute autre fonction en rapport avec le repas royal ²³. À la période saïte, le titre comportant le signe devient , « le chef des scribes du repas royal » ²⁴. À l'Ancien Empire comme à l'époque saïte  est aussi employé seul, désignant le repas dans les listes d'offrandes.

On a cependant signalé l'exception, que l'on a dit unique, d'un usage du signe  en dehors de ces époques, près de trois siècles après la fin de l'Ancien Empire ²⁵, sur une stèle fausse-porte de la douzième dynastie datant du règne de Sésostri II : au-dessus du personnage assis représenté dans une scène classique de repas funéraire, le hiéroglyphe entre dans la composition de l'un de ses titres, , « le préposé au repas royal ». On peut y ajouter un autre exemple encore plus distant dans le temps (plus de trois siècles après la fin de l'Ancien Empire) datant

¹⁷ Voir par exemple le bas du signe de l'homme adorant (Möller III, n° 2), de l'homme *wr/smsw* (G. MÖLLER, *op. cit.*, n° 13-14), de l'homme armé (*ibid.*, n° 15), ou de celui qui construit un mur (*ibid.*, n° 22).

¹⁸ Dans le tombeau de Ti. Pour un exemple de  dans l'embrasement de la porte du couloir I, paroi ouest : L. EPRON *et al.*, *Le tombeau de Ti*, Le Caire, 1939, pl. XXXVI (8° col.).

¹⁹ Pour un exemple remontant au temps de Ninetjer d'un filet d'eau isolé, débutant en points et finissant en ligne continue, voir P. LACAU, J.-Ph. LAUER, *La Pyramide à degrés IV*, Le Caire, 1959, pl. 25 n° 142 ; I. REGULSKI, *A Paleographic Study of Early Writing in Egypt*, Louvain, 2010, p. 535.

²⁰ J. KAHL, *Frühägyptisches Wörterbuch I*, Wiesbaden, 2002, p. 78 ; I. REGULSKI, *op. cit.*, p. 748.

²¹ H. DE MEULENAERE, « Le signe hiéroglyphique  », *BIFAO* 81 *Suppl.*, 1981, p. 87-88.

²² D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, *BAR International Series* 866, Oxford, 2000, p. 53-55 (n° 263-267).

²³ H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 87-88 ; D. JONES, *op. cit.* II, p. 609-610 (n° 2235-2236), p. 930 (n° 3429), et p. 996 (n° 3688).

²⁴ H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 88 ; J.-P. CORTEGGIANI, « Documents divers (I-VI) » *BIFAO* 73, 1973, p. 152-153, pl. XIII C.

²⁵ L. BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches (ausser den Statuen) im Museum von Kairo I*, CGC n° 1295-1808, Berlin, 1935, p. 187, pl. 41 (n° 1486). Cette stèle fausse-porte incluant le signe est répertorié dans H.G. FISCHER, *Egyptian Titles of the Middle Kingdom: A Supplement to Wm. Ward's Index I. Additional Titles*, New York, 1985, p. 3, n° 33a.

du règne d'Amenhotep IV, avec le titre , « Celui qui est dans les secrets du repas royal », peint deux fois sur un coffret de toilette de cèdre, d'ébène et d'ivoire, qui montre son propriétaire devant ce pharaon.²⁶ S'il peut être surprenant de voir surgir ce signe archaïque à Thônis à la fin du cinquième/début du quatrième siècle, sa réapparition ne suit après tout que d'un siècle la fin de l'époque saïte. Si la lecture est exacte, l'inscription constituerait en tout cas une nouvelle exception à souligner.

Composé du filet d'eau illustrant le lavage (*i'w*) ou la purification (*'bw*) de la bouche (*r3*), le hiéroglyphe composé  a été lu *i'w r3* ou *'bw r3*, et compris comme *petit déjeuner*, puis *repas*. La lecture *i'w* du signe est contestée par De Meulenaere qui lui préfère la lecture *'bw*, en apportant des exemples d'orthographes alphabétiques²⁷. Les deux lectures sont mentionnées dans le *Wörterbuch*²⁸ et leur sens est proche. Les variantes graphiques de  affectent l'aspect du filet d'eau dessiné en pointillé, en ligne pleine, ou associant les deux, mais aussi sa position par rapport à la bouche²⁹ : la courbe de l'eau commence en règle générale au-dessus de la bouche, jamais au-dessous d'elle, mais elle naît parfois de la commissure labiale³⁰.

Le groupe de l'ostracon associerait le signe , *nsw*, à un hiéroglyphe triplement composé (bouche + filet d'eau + homme verseur), pour écrire , *'bw r3 nsw*. L'éventualité de lire le signe de l'homme verseur *w'b* est à écarter car on se heurterait au fait qu'aucun prêtre-*w'b* du repas royal n'est attesté nulle part dans les listes.

L'ensemble peut se comprendre soit comme un titre, *le purificateur du repas royal*, soit comme une indication, (offrandes du) *repas royal*. Dans le premier cas l'inscription se référerait à un personnage dont la fonction aurait été de contrôler la qualité, la pureté et la salubrité de l'alimentation royale, et serait destinée à son propre usage ou à la fonction qu'il exerce ; dans le second cas l'inscription faite sur une jarre entière soulignerait la destination royale du contenu, ou sur l'ostracon isolé, servirait simplement de pancarte accompagnant des offrandes royales. Ces différentes interprétations s'intègrent parfaitement dans le contexte archéologique de l'île, pratiquement couverte de dépôts votifs et d'offrandes. Reste à expliquer les raisons du nouvel anachronisme de cette apparition du signe, puisqu'il est censé disparaître plus d'un siècle auparavant. On peut s'interroger aussi sur l'identité possible du roi dont il serait question sur l'inscription.

Une mémoire saïte

À la fin du cinquième siècle avant notre ère l'Égypte, s'émancipant de la longue et pesante première occupation perse, aspire à retrouver l'éclat et la puissance qui caractérisaient la vingt-sixième dynastie saïte. Presque tous les souverains ayant régné durant l'intervalle chronologique fixé par les datations céramiques de l'île (autour de 400-360 av. J.-C.) affirment cette tendance qui se prolonge tout au long des dernières dynasties nationales. La réapparition d'un hiéroglyphe archaïque sur l'ostracon pourrait s'expliquer aisément à cette époque, dans le

²⁶ H. CARTER, « The Late Middle Kingdom and Intermediate Period Necropolis », dans H.H. Carnarvon et H. Carter, *Five Years' Exploration at Thebes*, Londres, 1912, p. 55-56, pl. 48-49. Titre relevé par H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 22-23, n^{os} 1004a et 1004b.

²⁷ H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 88-89.

²⁸ *Wb* I, 39 et 175.

²⁹ Différents exemples dans V.G. CALLENDER, *El-Hawawish: Tombs, Sarcophagi, Stelae. Paleography, Paléographie hiéroglyphique* 8, Le Caire, 2019, p. 48-50 (§ 66-70).

³⁰ Par exemple H.G. FISCHER, *Varia Nova, Egyptian Studies* III, New York, 1996, p. 32 et p. 40 (pl. 6, en bas à gauche) ; V.G. CALLENDER, *op. cit.*, p. 49 (§ 67).

cadre de cette « mémoire » saïte. Le lieu de découverte s'y prête tout autant puisque cette zone du Delta occidental a été le foyer de la résistance et des rébellions contre les Perses durant toute la période de l'occupation du pays ; c'est aussi la région formatrice de son indépendance retrouvée grâce à Amyrtée de Saïs, artisan de l'affranchissement de l'Égypte du joug achéménide aux termes de luttes répétées et acharnées.

La fourchette chronologique déterminée par les artefacts englobe les vingt-huitième (représentée par le seul Amyrtée) et vingt-neuvième dynastie³¹, ainsi que le premier représentant de la trentième, Nectanébo I. Chacun de ces souverains, d'Amyrtée à Nectanébo I, pourrait être celui qui est désigné simplement comme ꜥꜣ, « roi », sur l'inscription de l'ostrakon car tous ont fait la preuve de leur désir de renouveler les temps saïtes, notamment par le choix de leur protocole.

Amyrtée, descendant des souverains saïtes, se donna le nom de « Psammétique »³². Un *serekh*, au nom d'Horus inconnu de *Men-ib*, gravé sur une plaque de bronze, a été trouvé à une vingtaine de mètres au nord-est de l'île-tumulus, dans le canal qui la borde au sud [localisé par le point vert dans le canal sur la fig. 4]. Ce nom d'Horus pourrait, entre autres possibilités, être attribué à ce souverain³³, si l'on tient compte de la proximité de l'île du lieu de trouvaille de la plaque, et au vu du fait que les autres rois entrant dans le créneau chronologique de l'île sont pourvus de noms d'Horus connus. On ne peut exclure cependant la possibilité d'un double nom d'Horus pour ces souverains, bien que le goût d'imitation saïte ait plutôt incité à la sobriété de la nomenclature royale. De plus et surtout, rien ne prouve que la plaque provienne de l'île, et les autres possibilités d'attribution de ce *serekh*, notamment à des rois de la vingt-sixième dynastie, restent envisageables.

Des souverains de la vingt-neuvième dynastie, comme Achôris et Néphritès II, adoptèrent le nom d'Horus (ꜥꜣ *ib*) du grand Psammétique I, probablement en hommage à l'éclat de son règne. Néphritès I^{er}, l'Horus *wsr-ꜥ*, quant à lui, prit comme nom d'Horus le nom des Deux Maîtresses de Psammétique II.³⁴ Nectanébo I^{er} (380-362), seul règne de la trentième dynastie en accord avec les datations des artefacts de l'île, accorda au temple de Neith à Saïs dès sa première année une importante donation à partir des revenus douaniers perçus à Thônis, ainsi que des taxes prélevées à Naukratis sur le commerce grec. L'aspect, la facture, et surtout les archaïsmes du texte du décret gravé sur les stèles de Naukratis et de Thônis-Héracléion suffisent déjà à témoigner de l'attrait de ce roi pour l'époque saïte, intérêt dont il ne se départira pas tout au long de son règne et qui persistera au temps de ses successeurs, durant les trois dernières décennies que l'Égypte souveraine avait à vivre avant la seconde occupation perse.

Les fouilles ultérieures du site apporteront peut-être des éléments sur les règnes du temps de la libération de l'Égypte : la découverte sur l'île des deux ostraca encore lisibles malgré leur

³¹ Sur ces dynasties, W.G. WADDELL, *Manetho*, Londres, 1948, p. 178-181 ; Fr. PAYRAUDEAU, *L'Égypte et la vallée du Nil 3. Les époques tardives*, Paris, 2020, p. 304-328 ; sur la vingt-neuvième dynastie : Cl. TRAUNECKER, « Essai sur l'histoire de la XXIX^e Dynastie », *BIFAO* 79, 1979, p. 395-436 ; sur les données de la *Chronique démotique*, traduction française de D. DEVAUCHELLE, « Les prophéties en Égypte ancienne », dans *Prophéties et oracles 2. En Égypte et en Grèce, Cahiers Évangile* 89 Suppl., 1994, p. 22-23.

³² M. CHAUVEAU, « Les archives d'un temple des oasis au temps des Perses », *BSFE* 137, 1996, p. 45-47.

³³ Fr. GODDIO, A.-S. VON BOMHARD, *op. cit.*, p. 179, fig. 9. Pour l'élément *ib* comme caractéristique marquante des noms des rois saïtes depuis Psammétique I^{er} : K. EL-ENANY, « Clergé saïte et protocole royal », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie. Continuités et ruptures. Promenade saïte avec Jean Yoyotte*, Paris, 2011, p. 155.

³⁴ Pour la mise au point de la titulature de Néphritès I^{er} : H. DE MEULENAERE, « Sculptures ménéphiennes de Basse Époque », *JEOL* 35-36, 1997-2000, p. 35.

longue immersion, autorise l'espoir de trouver sur ce site des écrits susceptibles d'éclairer l'histoire de cette période.